

**Agence Japonaise de Coopération
Internationale**

**Ministère du Développement
Agricole**

**Étude de Développement des Oasis Sahéliennes en République du
Niger (EDOS)**



**SUPPORT DE FORMATION DES UTILISATEURS DES MINI-
BARRAGES ET
SEUILS D'ÉPANDAGE SUR LA MAINTENANCE ET
L'ENTRETIEN DES OUVRAGES**

Pour les participants

**Novembre 2007
Agence Japonaise des Ressources Vertes (J - Green)**

Élaboré pour le compte de EDOS par l'ONG ADA dans un cadre contractuel

Sommaire

I	Introduction	3
II	Objectif de la formation	3
III	Resultats attendus	3
IV	Les dégradations sur les seuils d'épandage et mini barrages	4

I. Introduction

Dans le cadre de ses activités, l'Étude de Développement des Oasis Sahéliennes (EDOS) s'est proposée de contribuer à la stabilisation des revenus des utilisateurs des mini barrages et seuils d'épandage à travers son projet de renforcement des capacités en maintenance des ouvrages. Ainsi des brigades d'entretien des ouvrages ont été mises en place au niveau des sites de Bourdi (Illéla), Edouk (Tchintabaraden), Guidan Bado (Bouza) et Jaja (Tahoua). La formation de ces brigades a été confiée au Service Régional des Aménagements et Équipements Ruraux Agricoles de Tahoua (SRAERA/TA).

II. Objectif de la formation

L'objectif visé par la formation est de contribuer à la bonne gestion des ouvrages par les utilisateurs à travers leur maintenance et leur entretien.

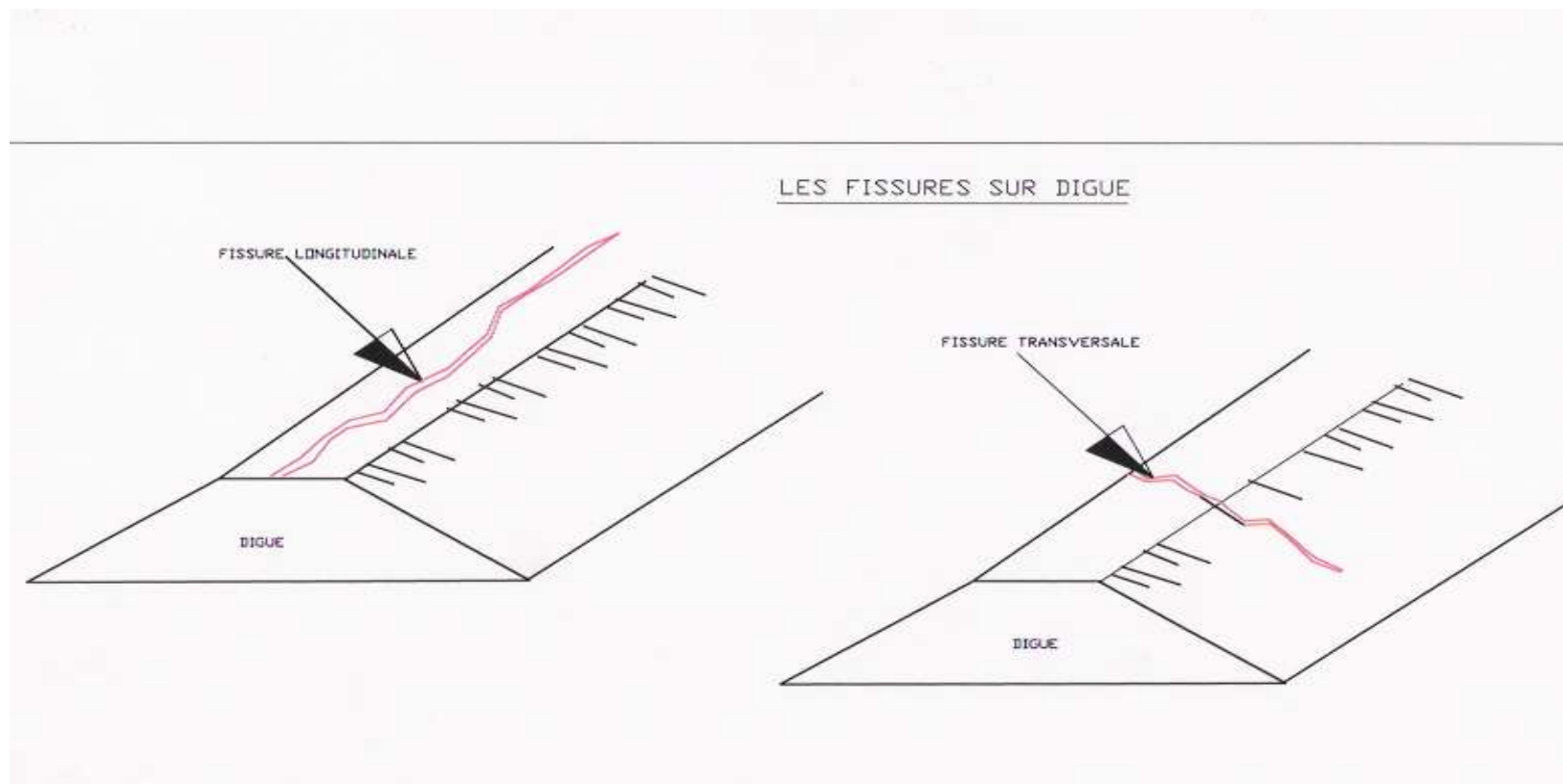
Essentiellement l'entretien et la maintenance objet de la présente formation sont les travaux qui sont à la portée des utilisateurs tels que :

- le comblement des ravines
- l'entretien des perrés
- l'enlèvement de la végétation arbustive
- l'entretien des surfaces des maçonneries (élimination de la végétation)
- la réparation des fils rompus des gabions
- etc.

III. Les résultats attendus

- Les avantages de la maintenance des ouvrages sont bien compris par les participants à la formation,
- Les techniques de maintenances des ouvrages sont connues par les participants à la formation,
- Un plan de maintenance des ouvrages établi par les participants à la formation.

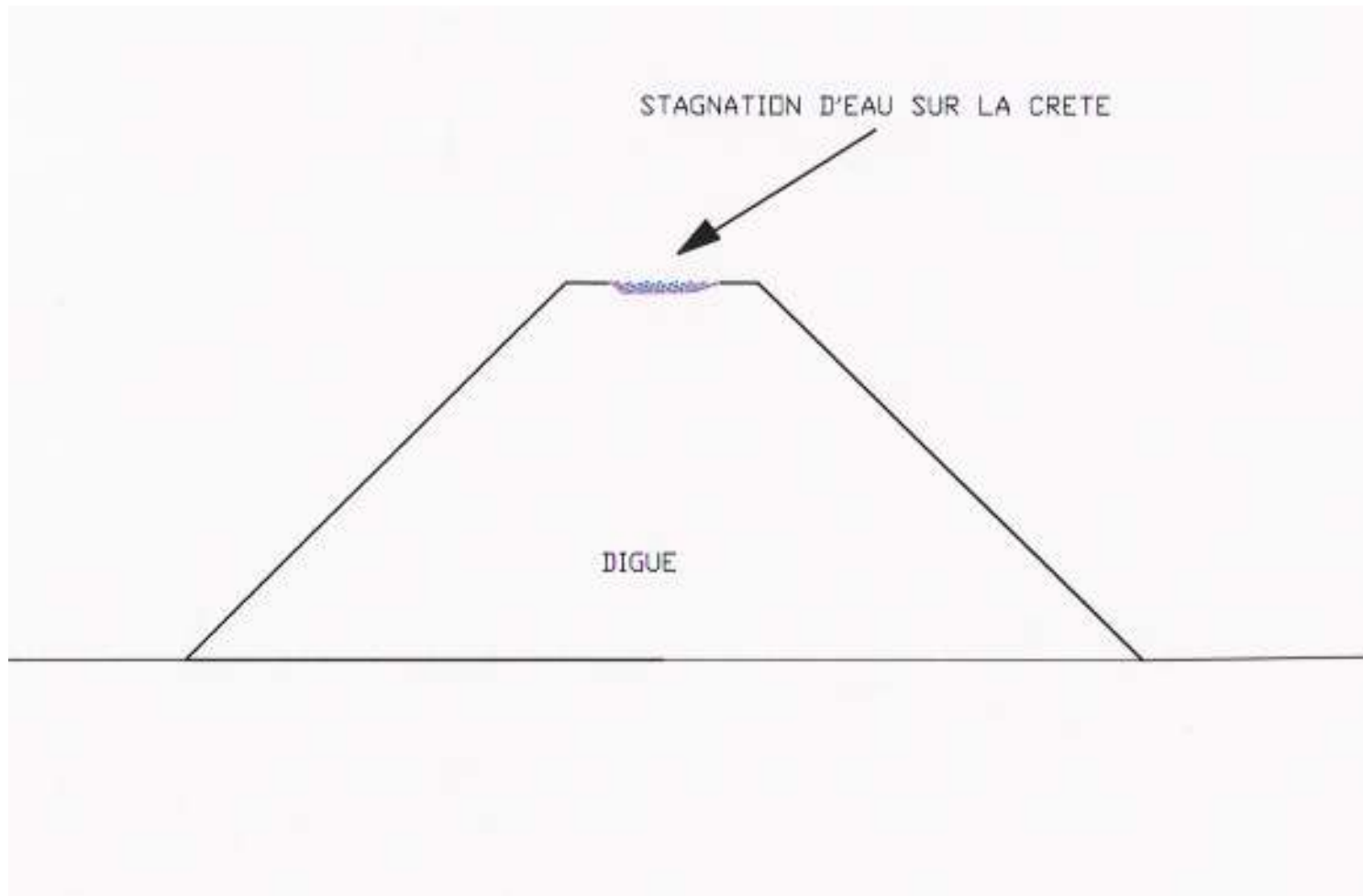
IV Les dégradations sur les seuils d'épandage et mini barrages



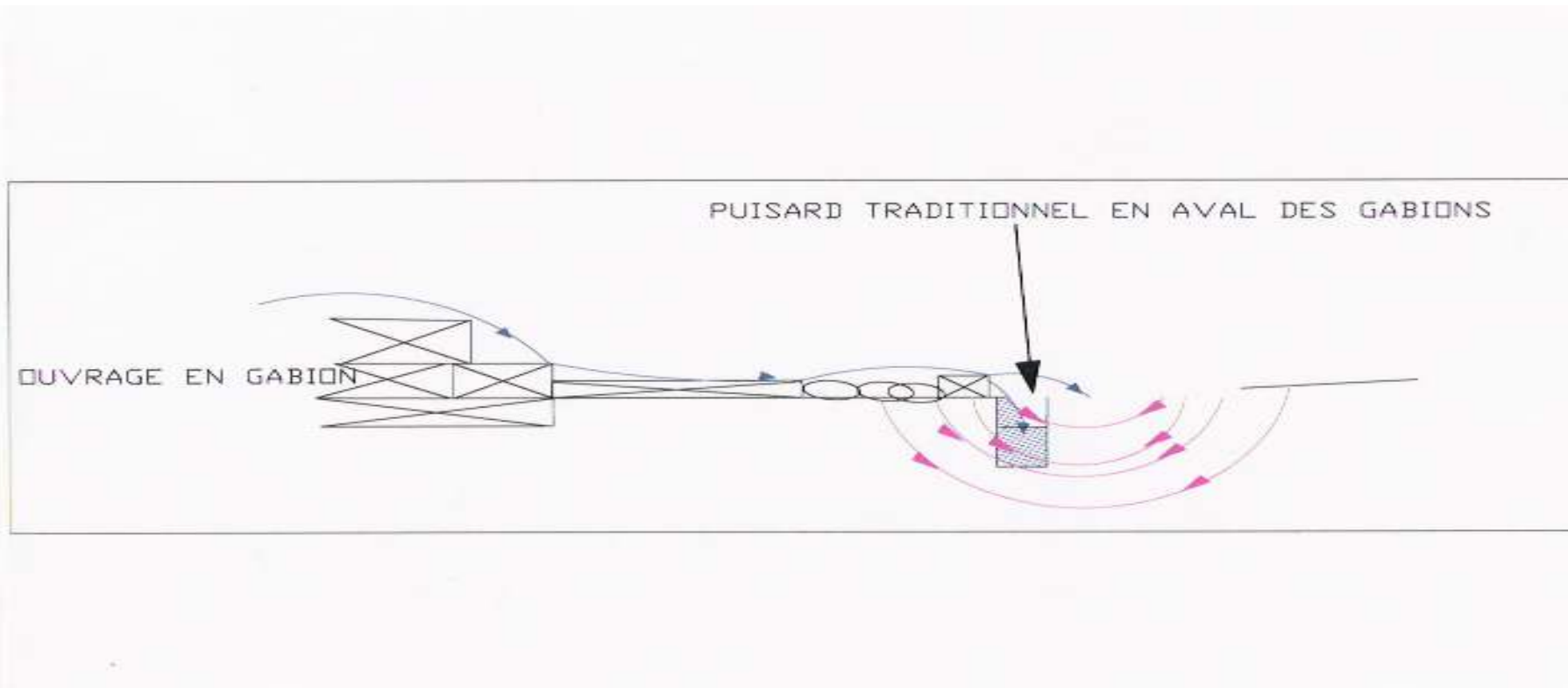
- Nettoyer toutes les griffes d'érosion et les points bas sur la digue et remblayer les avec de la latérite arrosée et compactée par couches successives de 10 cm maximum.



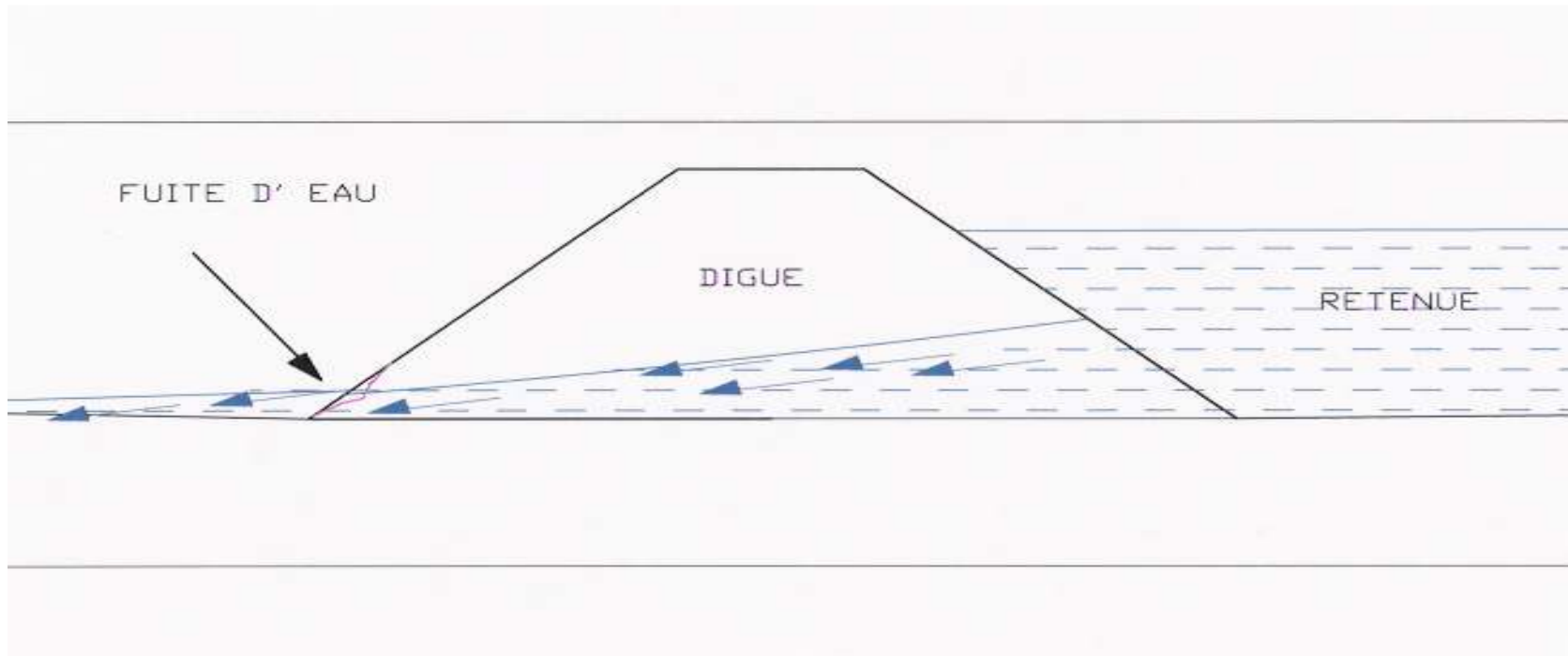
- Enlever soigneusement les arbres et arbustes y compris leurs racines sur les ouvrages et alentours immédiats des ouvrages. Les vides laissés par les racines doivent être soigneusement remblayés avec de la latérite arrosée et compactée.



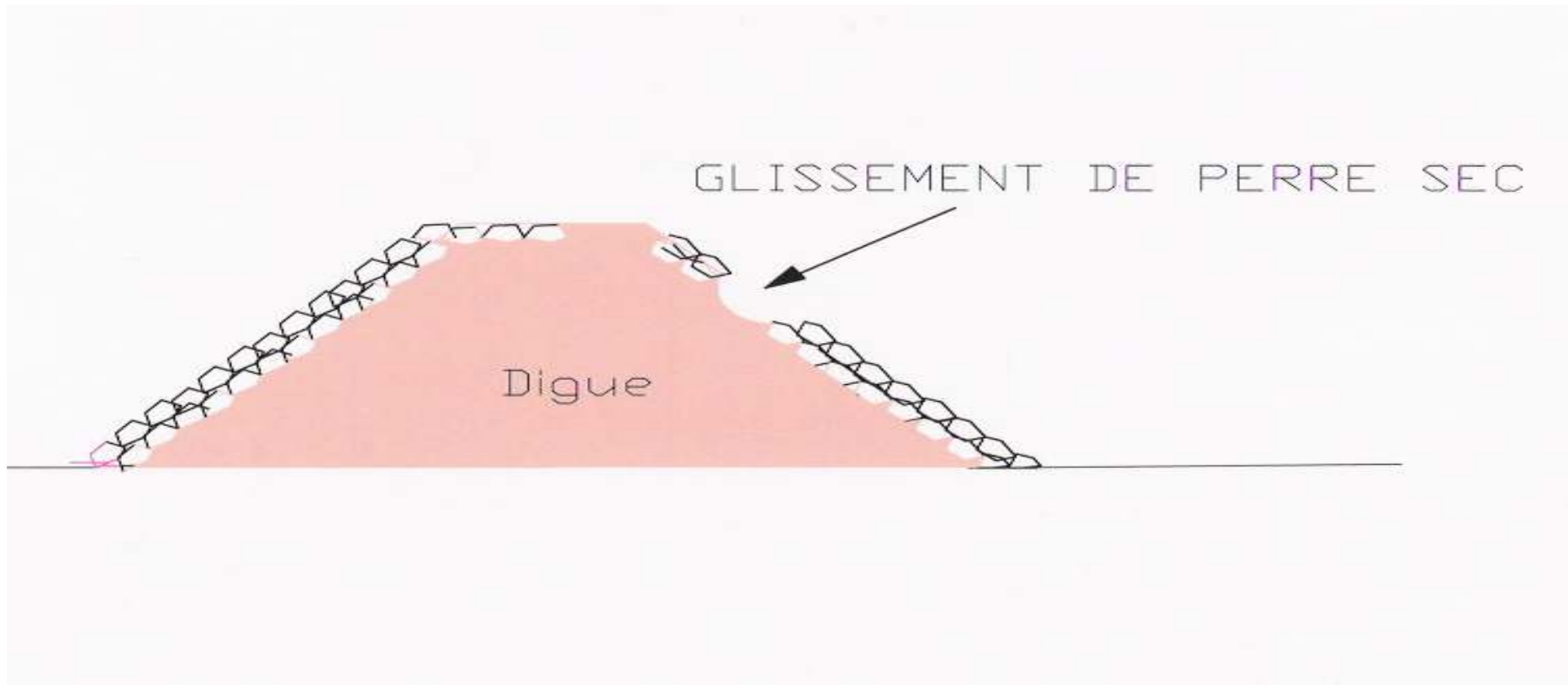
- Nettoyer tous les points bas sur la digue et remblayer les avec de la latérite arrosée et compactée par couches successives de 10 cm maximum.



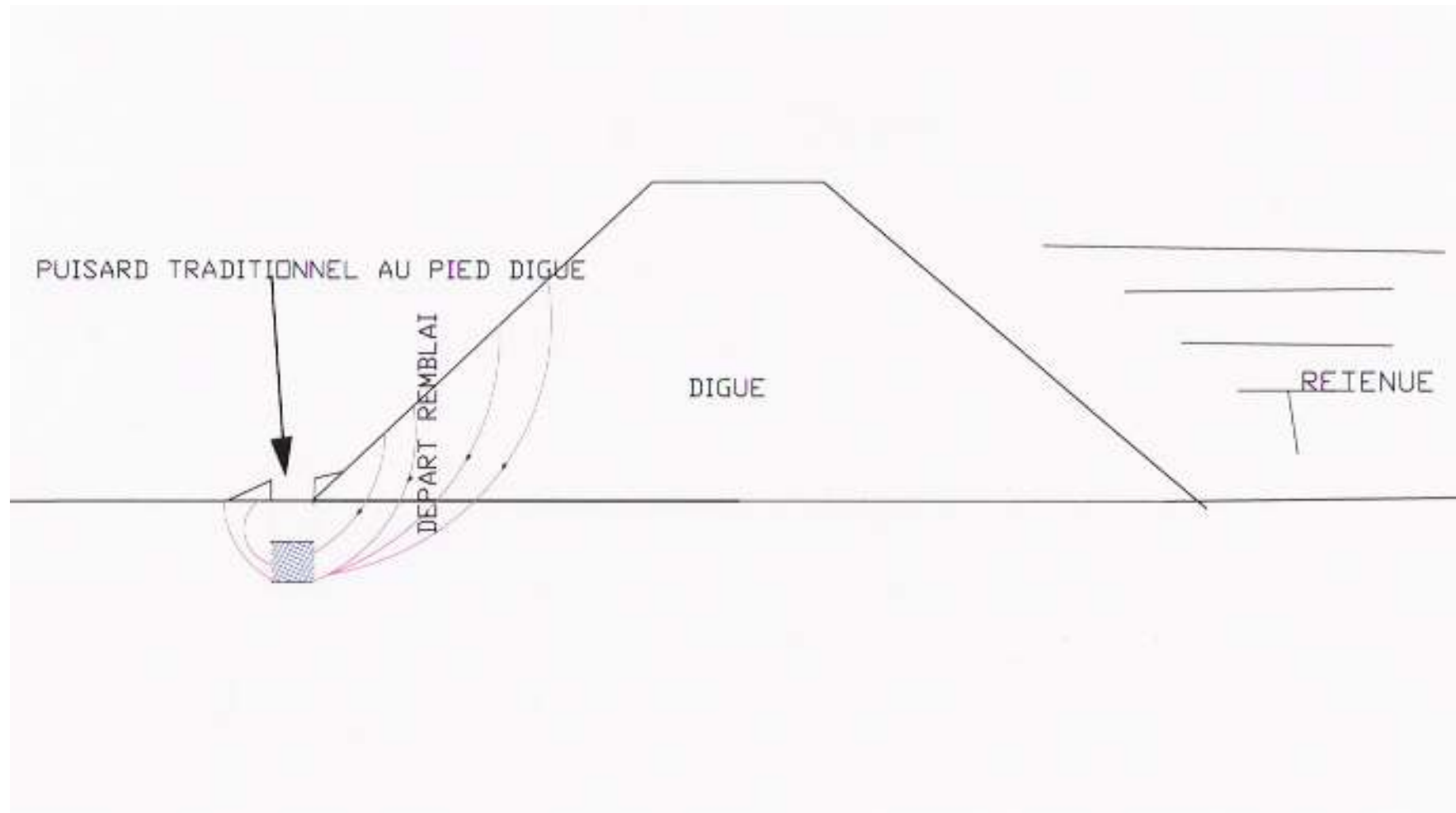
- Éviter le fonçage en aval du déversoir et remblayer les puits existants.
- En cas d'affouillement en aval du déversoir, combler les trous avec de la latérite compactée et gros blocs de pierres.



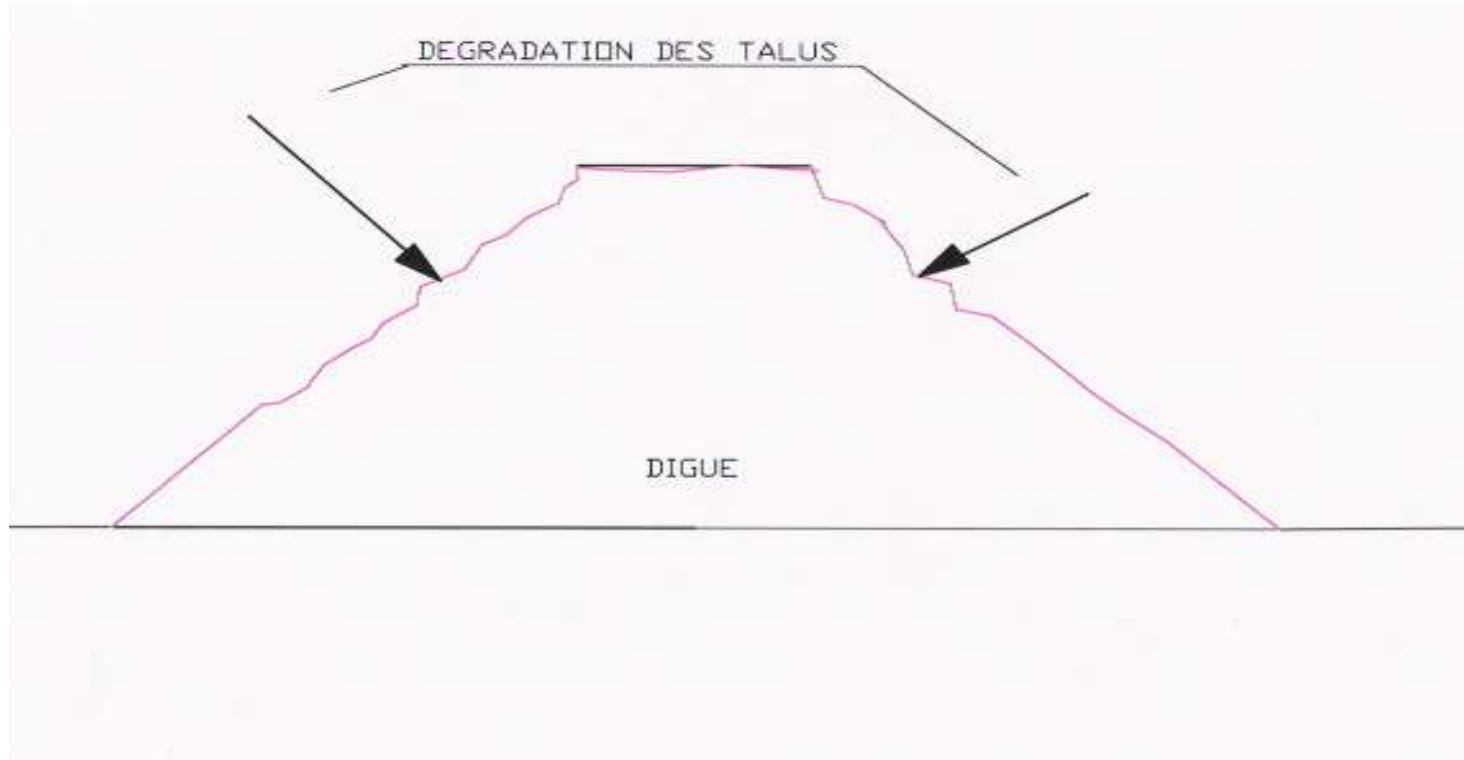
- En cas de fuite d'eau souillée sous la digue, alerter rapidement les autorités compétentes ou le Service du Génie rural.



- Élargir, nettoyer, remblayer et compacter les zones dégradées avant de reprendre la protection en perrés.

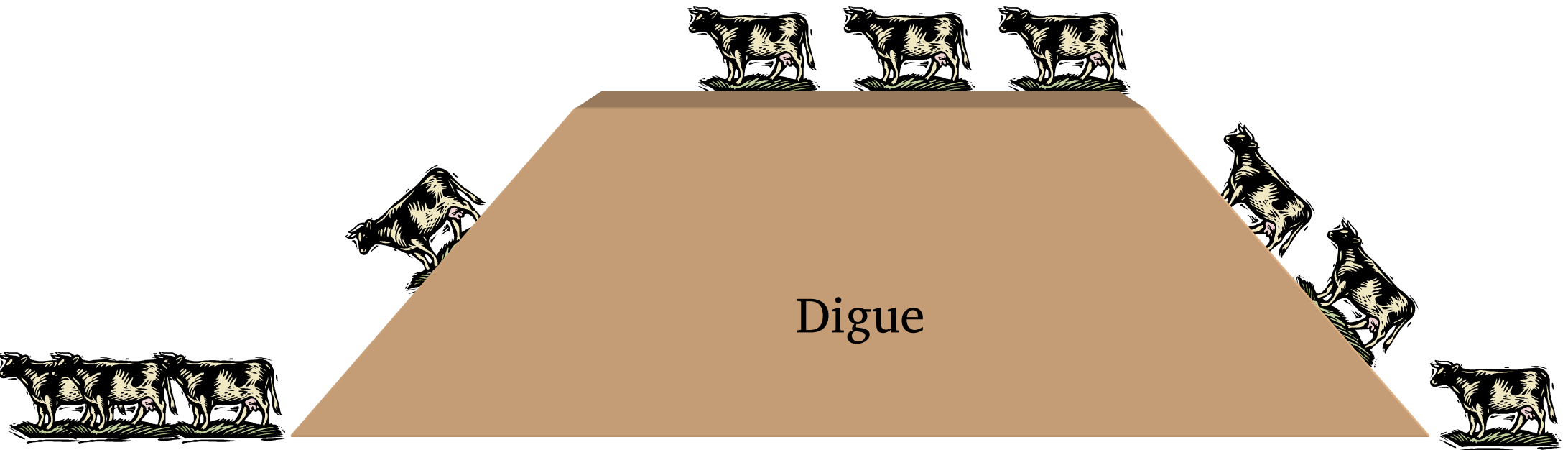


- Éviter le fonçage au voisinage immédiat d'un ouvrage.
- Remblayer et compacter les puits existants.



- Uniformiser et compacter les talus et protéger les avec des perrés secs.

Passage d'animaux sur la digue



- Éviter les passages fréquents d'animaux à travers la digue.